Sujet: [INTERNET] avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga"

De: Frédéric BERTRAND < defre004@gmail.com>

Date: 30/05/2022 14:10

Pour: pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Bonjour,

Le projet d'installation du parc photovoltaïque en zone naturel est un projet digne du moyen âge.

Détruire des zones naturelles pour implanter des panneaux va à l'encontre du bon sens, en effet la tendance veut que pour préserver ces sites naturels à forte valeur patrimoniale et de surcroît protégés, l'implantation des parcs photovoltaïques se fasse maintenant dans les zones déjà urbanisées (Couvertures des habitations, hangar, parking supermarché, etc.). Ces projets s'intègrent mieux à l'environnement proche et ne détruisent pas les sites naturels.

Alors pourquoi arracher des arbres, modifier la géométrie du sol avec un risque d'accélération de l'érosion, modifier le paysage sur des kilomètres à la ronde (projet visible depuis Volonne) supprimer l'habitat de la faune et la flore souvent protégés sur la zone d'implantation, d'autant que les études, montrent que l'implantation prévue n'est pas idéale pour avoir un rendement optimal des panneaux.

Interrogeons-nous sur la nécessité de ce parc, alors que les prévisions de production d'énergie "verte" de 2030 étaient déjà atteintes en 2018.

Tout cela mis bout à bout m'interroge, peut-il y avoir un conflit d'intérêt.

L'emprise financière, sous prétexte d'énergie propre, doit-elle prendre le pas sur nos espaces encore naturels, au risque d'éradiquer la faune et la flore locales?

Non c'est pourquoi, je m'oppose à ce projet vide de bon sens écologique.

En espérant que ce projet ne voit pas le jour.

BERTRAND Frédéric 51 Ch du pont de l'Arc 04290 Volonne Port 06-82-43-47-51